

# la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0118 K 87909 - ISSN : 1951-4727  
Dépôt légal : à parution

N°1241 du 9 juin 2015 | [www.libres.org](http://www.libres.org)

Hebdomadaire 1€

1981-2015 | 35ème année de parution



## SOMMAIRE DU N°1241

**EDITORIAL** : Climat de guerre pp.1-2

**CONJONCTURE** : AREVA : une entreprise publique de rêve p. 3

**ACTUALITES** : Qui fait le droit ? Le Parlement ? Le juge ? Ou qui ? p. 4 - La défaite d'Erdogan p. 5 - Le prélèvement de l'impôt à la source p. 5

**ACTUALITE DU LIBERALISME** : pp. 6-7

**LU POUR VOUS** : p. 8

## Climat de guerre

L'expression est du pape François, dimanche dernier, à Sarajevo : un haut lieu de la guerre, du massacre, du martyre. Bosniaques victimes des Serbes, catholiques victimes de musulmans, mais aussi des victimes qui pardonnent à leurs bourreaux, et dans les deux camps des hommes et des femmes de bonne volonté dont le comportement personnel a pu protéger, sauver, reconforter ceux « d'en face ». Elargissant et actualisant le champ, le Pape a évoqué « la guerre mondiale que nous traversons ». En bon pasteur, il a imputé le climat de guerre à chacun d'entre nous – la paix doit d'abord exister dans les cœurs, la haine est un virus contagieux. En chef de l'Eglise, il a rappelé l'importance de la liberté religieuse et le res-

pect mutuel que se doivent catholiques, orthodoxes, protestants, juifs, musulmans – il prolonge l'appel aux rencontres interreligieuses initiées par Saint Jean Paul II et Benoît XVI. En homme d'Etat, il n'ignore pas que les beaux discours sur la paix prononcés par les plus hautes autorités politiques n'interrompent ni les livraisons d'armes ni les dessous de tables diplomatiques.

Tout cela est sans doute bien pensé, bien prêché, mais doit être complété à mon sens par une analyse prenant en compte des éléments qui pèsent lourd dans le climat de guerre, comme en premier lieu la dérive des Etats occidentaux, en second lieu la désagrégation des nations et, enfin, la géopolitique. >>

## Abonnements et commandes

Vous avez été nombreux à nous demander de vous abonner, vous réabonner à la Nouvelle Lettre ou de passer vos commandes d'ouvrages en ligne. C'est chose faite ! Nous conservons également la possibilité d'imprimer le bulletin d'abonnement à nous retourner par courrier avec votre règlement.

Abonnement et paiement en ligne

Bulletin d'abonnement

aleps

ASSOCIATION POUR LA LIBERTE ECONOMIQUE ET LE PROGRES SOCIAL

ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4

[www.libres.org](http://www.libres.org)

## Climat de guerre (suite)

Ce sont des questions que je n'aborde que rarement, habituellement occupé à la croisade libérale, mais vous pourrez constater que finalement nous retombons sur une évidence : le seul chemin de la paix est la liberté.

Depuis la chute du mur de Berlin, l'Occident a cru à « la fin de l'histoire », comme disait Francis Fukuyama. Et il y avait toutes raisons d'y croire : l'humanité sortait de deux affrontements majeurs : la deuxième guerre mondiale et la guerre froide. Une fois la guerre finie et le communiqué de la carte, on avait soufflé. La mondialisation pont entre tous les peuples libérer l'ancien « tiers

« **Choc des civilisations ? Non : affrontements barbares** »

nisme, après l'hitlérisme, légitimement la tentation de économique devait bâtir un et le développement devait monde » de la misère.

Certes des conflits locaux, d'origines diverses pouvaient subsister, mais la police mondiale pouvait être assurée par les Etats Unis et, plus concrètement, par l'OTAN. C'était oublier que grâce à Carter un îlot de résistance totalitaire était maintenu en Iran et que les royautés et émirats se présentaient en premier recours contre l'expansionnisme chiite. C'était encore oublier que les régimes militaires transformaient l'Afrique en champ de bataille permanent. C'était surtout oublier que les Etats Occidentaux ont progressivement dérivé non pas vers les règles du jeu de la mondialisation, mais vers l'Etat Providence. Partout les budgets militaires ont été réduits pour laisser place à des dépenses sans rapport avec les missions régaliennes. La dérive s'accroît après le 11 septembre 2001 et les gouvernements du G7, du G8, du G 20 reviennent au socialisme : Rouges et Verts reconstruisent le collectivisme que l'on avait cru définitivement vaincu.

Ce qui fait une nation est emporté par l'Etat-nation. La redistribution démagogique des revenus, le poids de la dépense publique civile, les privilèges et les scandales politico-financiers dissolvent toute cohésion nationale, chacun voyant dans l'autre la cause de ses échecs. La classe politique devient indigne et la nation se fractionne en corporations, syndicats et finalement communautés ethniques et religieuses. Se crée un champ fertile à la haine et à la violence. La « crise » est bien davantage morale et politique qu'économique, et se développe un « capitalisme de connivence » né de l'alliance entre milieux d'affaires et classe politique. La perte de valeurs comme le respect des autres, la responsabilité, le mérite, le service de la communauté, la destruction de la cellule familiale, créent un vide moral sidéral, c'est l'appel d'air du fanatisme : le djihad est une réponse appropriée.

La géopolitique nous condamne donc au fameux « choc des civilisations » de Huntington. Mais je n'ai jamais cru à Huntington, car ce ne sont pas des civilisations qui s'affrontent mais des cultures barbares. La civilisation exige la vie, la liberté, la propriété. Le climat de guerre actuel ne doit rien à la civilisation mais tout à la barbarie et au fanatisme. Par invasions, massacres et terrorismes interposés, Chiites et Sunnites déchirent l'Islam d'Orient et d'Afrique sont livrés au martyre par un donné à des présidents Occident qui s'est abandonnés inconscients, et le peuple américain s'est lui-même abandonné à un Obama impuissant et nuisible (90 % des Français l'avaient plébiscité !). Israël, un îlot de résistance et d'indépendance est caricaturé comme Etat oppresseur du « peuple palestinien », et personne n'aime Netanyahu. Nous aimons les Juifs des camps de la mort mais pas ceux qui veulent aujourd'hui sauver leur vie.

« **L'Etat-Nation et l'Etat Providence détruisent les nations** »

Sunnites déchirent l'Islam d'Orient et d'Afrique sont Occident qui s'est abandonnés inconscients, et le peuple américain s'est lui-même abandonné à un Obama impuissant et nuisible (90 % des Français l'avaient plébiscité !).

J'ai bien conscience d'avoir schématisé, exagéré, peut-être offensé certains d'entre vous. Mais croyez vous que l'Occident puisse durablement résister à l'expansion de l'Etat islamique si un renouveau moral ne se produit pas ? « Le poisson pourrit par la tête », vieux dicton chinois. Il nous faudra une conversion personnelle, que suggère le Pape François, mais il nous faudra aussi, à partir des réactions de la société civile, inspirer une société politique de nature à redonner à la liberté, à la responsabilité, la place qu'elles méritent dans une nation civilisée.

**Jacques Garello**

## AREVA : une entreprise publique de rêve

L'affaire Areva est une illustration de ce que l'Etat entrepreneur est capable de faire. On sait qu'AREVA avait un actionnaire de choix : l'Etat y détenait, directement ou indirectement, 87 % des actions. Nous avons évoqué ici même les mésaventures de la prestigieuse entreprise publique, avec un solide déficit de 4,6 milliards d'euros. Mais le plus intéressant est la façon dont l'Etat, et ses plus hautes instances, ont résolu le problème : on va remettre Areva entre les mains d'une autre entreprise publique, EDF, et l'Etat recapitalisera la nouvelle structure. Avec quel argent ? Devinez : il y a de quoi rêver.

### Une entreprise nucléaire ou une usine à gaz ?

Il faut d'abord se rappeler comment l'Etat avait conçu l'entreprise pour lui assurer un plein succès. On avait d'abord en 2000 (Fabius étant ministre du gouvernement Jospin) regroupé trois entités : Framatome, COGEMA et Technicatome. On avait donné la direction de ce « Kombinat » à Anne Lauvergeon, dont les principaux mérites avaient été d'avoir été collaboratrice de François Mitterrand (on la nommait « le sherpa du Président ») et nommée par DSK à la présidence de la COGEMA.

### EDF va prendre le relais

Tout au long de ses quinze ans d'existence, Areva a fonctionné comme une grande multinationale cherchant monopole et ententes. Les initiatives financières et commerciales ont été privilégiées, c'est ce que Madame Lauvergeon appelait « les filières intégrées » ou « le Nespresso », machine capable d'accueillir tout montage nouveau. La Commission de Bruxelles n'a pas été dupe de ces atteintes à la concurrence et a condamné Areva à de lourdes peines – qui n'ont pas été honorées. Mais plusieurs voix s'étaient déjà élevées pour rapprocher la BG nucléaire d'Areva de celle d'EDF, qui a aussi une filière

### Une décision de « cohérence industrielle »

Ce qui prouve que c'est bien l'avenir du nucléaire et de l'énergie en France qui a inspiré ce nouveau montage, s'inscrivant ainsi dans une vision à long terme dont une société capitaliste ordinaire serait incapable, c'est que la décision a été prise très vite à l'Elysée. Les compétences regroupées autour du Président ont été mobilisées : Manuel Vals, Emmanuel Macron, Michel Sapin, Laurent Fabius. « Il fallait que le Président

L'organisation d'AREVA a été un modèle du genre, puisqu'on a loué les services d'une entreprise de naming pour désigner les divers BG d'Areva. Qu'est-ce que le naming ? C'est la recherche du nom le plus apte à motiver le personnel, attirer les investisseurs et cibler la fonction. Par exemple Areva est le nom d'un monastère espagnol dont l'architecture est ordonnée comme les BG que compte l'entreprise. Que sont les BG ? Les « business groups », et il y en a pas moins de 5, compre-

nucléaire. La guerre a été engagée avec Henri Proglio, nommé à la tête d'EDF en 2009. C'est EDF qui « gagne » aujourd'hui en prenant le contrôle de la branche nucléaire d'Areva, créant ainsi un nouveau « Kombinat ». La référence à l'URSS n'est pas fortuite puisque Monsieur Macron, ministre de l'Economie, a admis que la nouvelle structure évoquait celle que les Russes se sont donné, avec Rosatom. Donc EDF va racheter à Areva son département nucléaire, l'Etat finançant cette cession de parts grâce à une recapitalisation substantielle. De combien ? Interrogé sur ce point, Michel Sapin, ministre des

rentre dans la technicité du dossier pour décider » selon l'Elysée (les Echos de vendredi). On a qualifié l'initiative de François Hollande de déterminante, pour éviter toutes discussions (avec les syndicats, ou les 500 managers du groupe), pour adopter la seule solution conforme « à la cohérence industrielle » : sauver l'EPR et les réacteurs de la troisième génération en faillite, exporter dans le monde entier, tenir la dra-

nant pas moins de 14 directions fonctionnelles. Ainsi donc, dès le début, les choses étaient prises très au sérieux. Les chiffres rassuraient le grand public : 45.000 salariés, une implantation de 35 sites dans 23 pays. Comme l'Etat est un actionnaire peu exigeant et fuyant la médiocre tentation de la rentabilité, les résultats financiers d'Areva se sont soldés dès 2008 par des dettes supérieures aux capitaux, des pertes incessantes depuis 2011, jusqu'à la catastrophe de 2014.

Finances Publiques, a donné une réponse franche et rassurante : *"Ce n'est pas un chiffre qu'on met sur la table au départ, c'est un chiffre que l'on discute et que l'on constate à la fin"*, a-t-il indiqué. Et il précise « *Nous avons un compte qui nous permet de venir, sans aller chercher l'argent des contribuables, sans dépense budgétaire : on vend un peu d'un côté et on investit de l'autre. C'est exactement comme cela que nous ferons* ». Il faut cependant rappeler que les finances d'EDF ne sont pas elles-mêmes en très bonne santé : on sait que la santé financière n'est pas une inquiétude pour une entreprise publique.

gée haute aux nouveaux concurrents : les Chinois, les Indiens, voire les Africains. « *L'effet de surprise* » a été déterminant : de quoi nous reconforter. Evidemment, le contribuable ne sera pas sollicité – quitte à augmenter légèrement la dette publique. Et les clients d'EDF n'ont pas non plus à s'en faire, même si l'électricien a demandé la semaine dernière une hausse de 3 % des tarifs. On peut toujours rêver... •

## Qui fait le droit ? Le Parlement ? Le juge ? Ou qui ?

*Questions posées par l'arrêt de la CEDH dans l'affaire Lambert*

Le 5 juin la Cour Européenne des Droits de l'Homme a rendu un arrêt que certains tiennent pour historique : une législation nationale ne peut interdire l'euthanasie. La CEDH a autorité dans les 45 pays qui ont reconnu la Convention Européenne des Droits de l'Homme. La Cour avait à trancher sur la requête des parents de Vincent Lambert qui remettaient en cause la décision du Conseil d'Etat français, s'appuyant lui-même sur la loi Leonetti et les débats parlementaires qui l'avaient accompagnée, ainsi que sur le Code français de la Santé publique. On connaît les circonstances de l'affaire : compte tenu de l'état de « conscience minimale » du patient suite à un accident de la route, une équipe médicale du CHU de Reims avait décidé d'interrompre tout soin pour lui permettre de s'acheminer vers une mort paisible, et son épouse Rachel, avertie, l'a approuvée. Les parents de Vincent, mis devant le fait accompli, ont obtenu une décision du tribunal administratif prescrivant la reprise des soins (consistant à alimenter le patient pour le maintenir en vie). Le Conseil d'Etat français a annulé la décision du Tribunal administratif mais, au vu de ce qu'en l'espèce il s'agissait d'un procès concernant les droits de l'homme, et puisque le CEDH avait retenu la requête des parents Lambert, il s'en remettait donc à la Cour pour trancher définitivement.

Par douze voix contre cinq, les juges de la CEDH ont rejeté la demande des parents Lambert, tout en soulignant que l'épouse n'est pas un ayant droit pour parler au nom de son mari. Comme il est usuel dans les sentences internationales, les cinq juges minoritaires ont publié leur opinion. Ils ont soutenu que la protection du « droit à la vie », qui est du devoir de tout Etat, n'est pas synonyme d'attribution d'un « droit à la mort ». Ils ont également retenu que les soins administrés à Vincent Lambert consistaient uniquement à l'alimenter et que refuser toute boisson ou toute nourriture équivalait à le conduire inexorablement à une mort qu'à aucun moment il n'avait demandée. Il n'y aurait donc ni suicide assisté ni euthanasie (au sens de la loi française). Donc la décision des médecins n'était pas acceptable.

L'affaire est dramatique, à tous points de vue, Vincent Lambert est enfermé dans une chambre du CHU et les démarches pour le sortir de cette situation carcérale n'ont jamais abouti à ce jour. La famille s'est déchirée et la bataille est sérieusement engagée sur la conduite à tenir.

Dans la tradition de Montesquieu et du Code Civil, les Français se croient juristes. Ils estiment en général que la loi c'est la loi. Et il est vrai que la loi Leonetti a été votée à l'unanimité et à l'Assemblée et au Sénat. Quoi de plus ? Rien, si ce n'est que le législateur a précisément voté, dans notre pays comme ailleurs, des lois criminelles, contraires aux droits personnels les plus sacrés. Dans son célèbre pamphlet « La loi » Bastiat se dressait contre cette idée, défendue par Rousseau en particulier, que le législateur avait un pouvoir absolu, parce qu'il exprimait la « volonté populaire ».

Mais le juge n'aurait-il pas la possibilité sinon de faire la loi, mais au moins de l'interpréter ? C'est un point de vue très répandu chez les anglo-saxons, mais rien ne garantit que le juge soit infallible. La jurisprudence est sans doute importante et peut éclairer une décision, mais le risque d'une société « judiciaire » comme l'est la société américaine a été dénoncé par de nombreux philosophes du droit. Il faut en revenir, une fois de plus, à cet éminent philosophe et économiste Hayek pour comprendre ce qu'est le droit : non pas un texte (c'est une législation, et souvent contraire au droit et de pure circonstance), non pas l'avis instantané d'un ou plusieurs juges (fussent-ils internationaux), mais le produit d'une longue évolution, qui sélectionne des règles permettant aux individus de vivre en bonne intelligence au sein d'une société. Qui fait la sélection ? Personne et tout le monde, le droit est le fruit d'un ordre spontané, qui n'est créé ni par le Parlement ni par les juges.

Alors qui ? Les thomistes s'en remettent d'abord au principe de négativité : on ne sait pas quelles sont les bonnes règles, mais on connaît celles qui sont mauvaises. Et celles qui sont mauvaises sont celles qui détruisent l'homme, qui brisent toute harmonie dans les relations entre les personnes. Sont mauvaises, en particulier les règles qui attentent à la vie, à la liberté et à la propriété. Les règles qui rendent les gens sinon heureux (une affaire très personnelle) mais harmonieux, réduisant au minimum l'imprévisibilité des comportements, vont progressivement émerger, puis s'élargir à des communautés de plus en plus nombreuses et variées. Derrière cette idée on trouve, chez Saint Thomas, le droit naturel ; celui qui naît de la confrontation permanente entre le droit positif (celui que les hommes « posent ») et le droit divin (dont les hommes n'ont qu'une idée imparfaite). Mais Hayek, agnostique, rejette formellement ce droit naturel, alors même que toute son œuvre en est imprégnée.

Qu'on le sache donc : pour blessante ou exaltante qu'elle soit, la décision de la CEDH, comme celle de millions de textes écrits par des élus, ou de sentences rendues par des tribunaux, ne pourra durablement échapper à la vraie vocation du droit. Ce qui est contre la nature et la dignité de l'être humain ne peut résister longtemps à l'épreuve du temps. Notre liberté, qui nous fait aussi devoir, est de revendiquer le droit au droit. ●

## La défaite d'Erdogan

*Inattendue des observateurs occidentaux, va-t-elle changer la donne en Orient ?*

**A**vouons notre propre surprise : en apparence rien ne laissait présager la sévère défaite de Recep Tayyip Erdogan et de son parti AKP. Pourtant dimanche dernier 7 juin, 88 % des électeurs turcs sont allés aux urnes voter contre l'AKP et permettre au parti des kurdes (HDP) d'obtenir 70 représentants au parlement, privant l'AKP d'une majorité suffisante pour gouverner seul. Il n'y a donc aucun doute sur le tremblement de terre politique que la Turquie vient de connaître.

Maintenant, on se dit que les apparences étaient trompeuses et que les électeurs ont voulu sanctionner le président turc pour plusieurs raisons. L'une est économique : la croissance est en panne depuis au moins un an et la livre turque s'effondre, perdant un quart de sa valeur antérieure par rapport au dollar et à l'euro. En un jour, la bourse d'Istanbul a perdu 8 %.

La deuxième est la corruption qui s'est installée dans l'équipe dirigeante, y compris dans la famille d'Erdogan, à commencer par le Président, ses fils et ses proches. La loi du silence a longtemps prévalu, les gens qui se risquaient à dénoncer ces moeurs de brigands étaient bâillonnés, condamnés. La liberté d'expression, puis la liberté de manifestation, ont été progressivement réduites et les touristes eux-mêmes commençaient à le ressentir.

La troisième raison est la dimension dictatoriale d'Erdogan. A l'image de Ceausescu, « le lion des Carpathes », Erdogan entendait devenir le « grand sultan » s'arroger un pouvoir absolu en modifiant la constitution pour en faire le maître à vie de la Turquie. Alors qu'il avait fait preuve d'habileté dans les consultations antérieures (il avait remporté les municipales il y a un an), il a tenu des discours incendiaires contre les

laïcs, contre les kurdes, contre les étrangers. Les Kurdes et les Turcs d'Anatolie, tout comme les milieux économiques des côtes méditerranéennes, lui ont donné la leçon.

Cet évènement est-il de nature à brouiller les cartes au Moyen Orient ? On sait que l'Etat islamique pouvait compter sur Erdogan. La Turquie avait fermé ses frontières aux réfugiés des massacres des djihadistes venus d'Irak et de Syrie. L'idée de recréer un khalifat islamique hante l'esprit de très nombreux musulmans de la région. Les forces ne vont-elles pas se rééquilibrer après cet échec d'Erdogan ? Il est sans doute trop tôt pour le savoir, l'opposition à Erdogan ne se mue pas en force de gouvernement. Mais on peut toujours éprouver quelque joie et nourrir quelque espoir à la chute d'un dictateur qui était dangereux et puissant jusque là. •

## Le prélèvement de l'impôt à la source

*Sera-t-il suffisant pour régénérer un Parti Socialiste éclaté à Poitiers ?*

**R**agaillardé par le vote de la motion A, Cambadelis pouvait se dire que le Congrès de Poitiers se déroulerait sans affrontement majeur. En fait, les frondeurs n'ont pas cessé de fronder, en dépit de toutes les bonnes manières du Président que l'on avait vu castriste, écologiste, démagogique et laïque à souhait depuis deux semaines.

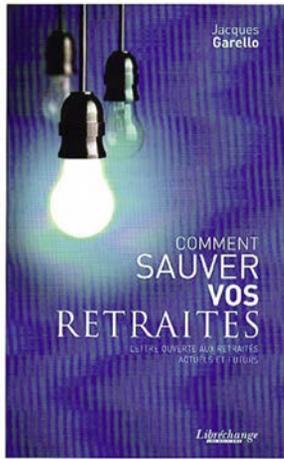
Mais il y a eu pire. Tout d'abord, au moment des adieux, une virulente charge de Montebourg contre la politique économique : lui qui connaissait tous les moyens de relancer l'industrie

française et de créer des emplois, pourquoi l'a-t-on évincé ? Le made in France c'est tout de même lui ? Mais ensuite, il y a eu la posture impériale de Valls, qui a eu des mots bienveillants et condescendants à l'égard du président, semblables à ceux que Marine Le Pen a eus pour son père. L'écart entre sa courbe de popularité et celle de son « patron » le met en pole position pour 2017. Inutile de dire qu'il y a de quoi hérissier et diviser toute la gente socialiste.

Fort heureusement, l'honneur a été sauvé grâce à un accord

général sur une mesure, parce qu'elle est totalement de gauche et complètement stupide : le prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source. Il paraît que cela éviterait bien du tracassé à beaucoup de contribuables. Oui, c'est certain : l'anesthésie fiscale apporte calme et sérénité à ceux qui sont en train de se faire plumer. Les entrepreneurs y verront aussi une promotion : collecteurs d'impôts. Michel Sapin va nous expliquer tout ça dans les jours à venir ; il excelle dans l'art de l'anesthésie. •

## A COR PARFAIT



L'éditorialiste du Figaro m'a pris ce matin le titre qui m'était venu tout de suite à l'esprit : « le son du cor ». Je vous propose celui-ci, vous verrez qu'il a aussi sa justification, il a en commun avec l'autre de se référer au COR (Conseil d'Orientation des Retraites) dont le rapport sera sur la table du conseil des ministres demain matin. La presse du matin fait grand bruit autour de ce rapport. Est-ce une découverte, un tremblement de terre ? Certainement pas. Le COR lui-même en est à peu près à sa quinzième édition, et dit toujours la même chose. Un système où il y a de plus en plus de retraités, vivant plus longtemps, et de moins en moins de cotisants, en activité moins longtemps, ne peut survivre éternellement, les cotisations ne sont pas suffisantes pour payer les pensions.

Je profite de l'occasion pour vous rappeler l'acharnement thérapeutique pour prolonger un système comateux, alors qu'il est possible de s'en sortir. Comment sauver vos retraites ? Je ne cesse de le démontrer comme tant d'autres depuis 45 ans, avec des arguments imparables que j'ai regroupés il y a deux ans dans un petit ouvrage de vulgarisation. C'est rassurant, c'est impératif, et ça marche partout.

Jacques Garello

## Accord complet sur les réformes

Surtout ne pas toucher au système ! Il suffit d'adapter, c'est-à-dire de « bricoler » les paramètres du système actuel. Pourquoi ce large consensus ?

Il y a un argument politique, fallacieux mais puissant : la retraite par répartition, la solidarité des jeunes et des vieux est une grande conquête sociale et syndicale. En fait, elle a été mise en place sous Vichy, avec la « retraite des vieux travailleurs » en 1941. Curieusement l'idée a été reprise par le programme économique de la Résistance et intégrée dans les ordonnances de décembre 1956 créant la sécurité sociale.

Un autre argument est l'ignorance des « assujettis ». Ceux qui cotisent pour leur retraite ignorent en général deux choses. La première c'est que l'argent qu'ils versent n'est pas « mis de côté » pour leurs vieux jours, il est immédiate-

ment dépensé, distribué aux retraités du moment : aucune réserve, aucune fructification. La deuxième chose, est le montant de ce qui est prélevé sur leur gain. Pour un salarié c'est un quart de son salaire complet qui sera adressé à l'URSSAF et peu importe qu'il s'agisse de la part dite salariale ou patronale, puisque de toutes façons c'est un argent que ne touchera pas le salarié. Pour un smicard, la retenue « à la source » pour la seule retraite c'est 2.500 euros par an, soit à peu près la valeur de deux SMIC nets mensuels .

Mais il y a des arguments qui, pour être passés sous silence, expliquent la tyrannie du statu quo. C'est l'existence de régimes « spéciaux » en général très avantageux par rapport au régime général. Fonctionnaires, cheminots, électriciens, gaziers, marins, etc. bénéficient de conditions

spéciales : âge de la retraite, calcul des pensions, pensions de réversion, etc. Voilà tout un peuple qui ne souhaite pas une révision du système car ils craignent (à juste titre) d'être alignés sur le commun des Français. De plus, ces régimes spéciaux sont gérés par des instances syndicales et sociales, comme tout ce qui relève de la protection sociale, et c'est l'un des modes privilégiés du financement des syndicats, comme le rapport Péruchot l'avait relevé (sans lendemain).

Enfin, et non le moindre, la solution alternative au système par répartition, c'est la capitalisation. Or on tomberait sous la coupe du grand capital, de la finance, des assurances, on s'exposerait aux crises comme celle de 2008 qui a ruiné les fonds de pension américains et autres. La retraite ne saurait être une affaire marchande.

## A corps perdu

Entre l'ignorance, le conservatisme et l'idéologie, tout se ligue pour persévérer vers la faillite. Ce que le rapport du COR souligne à

nouveau, c'est que les échéances se rapprochent. Peut-on tenir ? Les réformes « paramétriques », se sont succédées sans effica-

cité. L'Etat est devenu plombier pour maintenir aussi longtemps que possible le niveau d'eau dans la baignoire. Il a augmenté le débit

du robinet (les cotisations) et fermé l'orifice de la bonde (les pensions). Le recul de l'âge de la retraite passe pour la meilleure réforme puisqu'elle joue à la fois sur les flux entrants et sortants : on cotise plus longtemps et on sera pensionné moins longtemps. On peut aller, tranquilles, jusqu'à 90 ans : le problème est résolu.

Mais voilà que ces réformes « paramétriques » tirent à leur fin, et la nième démonstration du

## La capitalisation, seule voie de secours

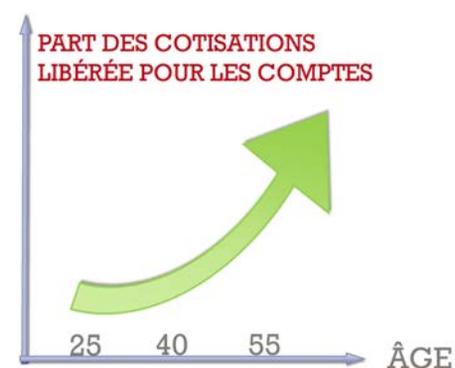
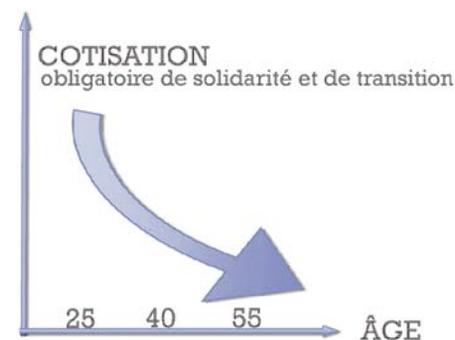
Raisonnablement, il n'y a plus rien à espérer du système par répartition. Il faut le laisser dépérir et se mettre tout de suite à l'épargne retraite personnalisée. C'est d'ailleurs ce que font les Français qui ont souscrit à des contrats d'assurance vie ou qui investissent dans la pierre (pour arrondir leur retraite, ou diminuer leurs charges locatives). Un ménage français sur trois a donc pris ses précautions et se résout à perdre entre 20 à 40 % des droits qu'il avait accumulés en cotisant toute sa vie. Mais quid des autres ? La capitalisation a des résultats spectaculaires puisqu'à un taux de 3 % on peut doubler sa mise en 14 ans : miracle des « intérêts composés ». Les fonds de pension les moins rentables offrent bien plus que 3 % et les crises « financières » sont absorbées en quelques trimestres.

Tous les pays qui sont passés à la capitalisation ne sont pas suicidaires : Chili (les pionniers), Angleterre, Suède, Australie, Canada, quelque 50 pays au total, avec il est vrai des modalités variables. Mais le vrai problème est celui de la transition. On ne peut se jeter dans le vide, il faut honorer les dettes que la nation a vis-à-vis de ceux qui ont cotisé (sans avoir le choix !). Voilà

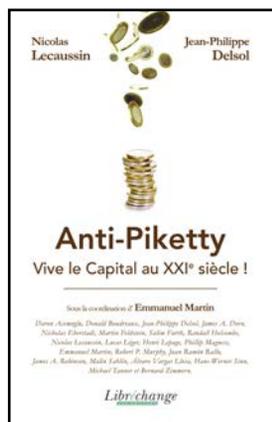
COR est édifiante : les chances de revenir à l'équilibre à l'horizon 2030 sont pratiquement nulles. La courbe des retraites n'a pas plus de chance de s'inverser que celle du chômage. Le COR propose cinq scénarios dont le plus pessimiste est un déficit atteignant 1% du PIB en 2030 et 2 % en 2060. Le plus optimiste obéit aux hypothèses suivantes : une croissance économique permettant une hausse des revenus d'activité de 1,5 % l'an (on est loin du compte

pourquoi il faut jouer sur les générations successives. Comme José Pinera, je propose de diviser la population en trois classes d'âge : ceux qui sont à moins de 10 ans de la retraite n'ont pas le temps de reconstruire une retraite par capitalisation. Ils restent donc dans le régime par répartition. Les déficits de la répartition sont couverts par une cotisation spéciale versée par les autres. Les autres, qui sont-ils ? Une tranche de 45 à 50 ans (chiffres à affiner) qui peuvent hésiter entre rester dans la répartition (où ils auront au maximum ce que la répartition leur avait promis) ou choisir la capitalisation. Enfin, les jeunes ont tout le temps de constituer leur pécule, mais ils doivent continuer à payer pour l'extinction des droits à retraite par répartition : c'est la « rançon » qui leur permet à la fois de se libérer eux-mêmes de la capitalisation se préparant ainsi une retraite d'un niveau élevé à faible coût et d'éponger le régime par répartition où sont encore engagés leurs aînés. Le graphique ci-contre décrit l'évolution des paiements des plus jeunes au long de leur vie : leurs cotisations sont plus élevées pendant quelques années pour assurer l'équilibre de la répartition, mais ensuite ils constituent leur retraite au rythme qu'ils choisissent,

en ayant aussi le libre choix de leur fonds. Ne me demandez pas la preuve par les chiffres, d'une part, c'est le travail des actuaires et des assureurs, d'autre part, le succès a été assuré dans tous les pays qui ont réduit le système par répartition à un strict minimum, un genre de filet social garanti par un impôt de solidarité.



Maintenant demandez vous pourquoi la France fait exception...et observez ce que vont nous dire les candidats.



Nicolas Lecaussin

Jean Philippe Delsol

Emmanuel Martin :

## Anti-Piketty

### Vive le capital au XXIème siècle !

Énorme succès commercial aux États-Unis et en France, l'ouvrage de Thomas Piketty « Le capital au XXIe siècle » est devenu la nouvelle bible de la gauche et d'une partie de la droite. Se défendant d'être une oeuvre marxiste, le livre n'en constitue pas moins une somme ultra-égalitariste dont les recommandations mèneraient sans nul doute à une catastrophe économique et sociale.

Le livre assène des chiffres et des graphiques pour parvenir à ses conclusions qui sont toutes idéologiques. Mais ses données, si nombreuses soient elles, sont souvent tronquées pour parfaire le raisonnement et les inexactitudes scientifiques émaillent le propos. Il est difficile de prendre sa théorie au sérieux, tant les raisonnements et les hypothèses sont souvent douteux, et qu'elle n'est en réalité même pas vérifiée statistiquement. Il est urgent de démontrer comment et pourquoi « Le capital au XXIe siècle » est moins une oeuvre scientifique que politique.

Notre ouvrage regroupe les critiques d'une vingtaine de spécialistes, économistes, historiens et fiscalistes, pour fournir les preuves scientifiques des tromperies de Thomas Piketty. Ces chercheurs de nombreux pays (dont un ancien conseiller économique du président des Etats-Unis) se sont penchés sur les notions d'inégalités, de croissance, de richesses, et de capital... traitées par Piketty dans son livre, en apportant de nouvelles approches complètement différentes : non, les inégalités n'ont pas explosé, elles se sont même réduites à de nombreux égards, les riches ne sont pas des rentiers mais des créateurs d'entreprises qui prennent des risques et créent des millions d'emplois,

le patrimoine ne peut pas indéfiniment se développer plus vite que la croissance économique et une taxation excessive ne résout pas les problèmes mais les aggrave...

Basé sur des arguments factuels et chiffrés, mais écrit dans un style tout public, Anti-Piketty est en quelque sorte le livre noir de la grande mystification économique du XXIème siècle.

*Nicolas Lecaussin, Jean Philippe Delsol, Emmanuel Martin, Anti Piketty, Vive le capital au XXIème siècle !, Libréchange, Collection : Habeas Corpus, 2015*



Le 15 Juin de 17h00 à 20h  
L'IRDEME et l'IREF

## L'imposture Piketty : Les riches sont-ils le problème ou la solution ?

Maison de la Chimie  
28, rue Saint-Dominique Paris (7<sup>e</sup>)

Mensonges et affabulations du  
« Capital au XXIème siècle » par  
Frédéric Georges-Tudo.

Les riches sont essentiellement des  
entrepreneurs par Nicolas Lecaussin.  
Idéologie : son incidence sur l'économie  
réelle à travers la fiscalité par  
Jean-Philippe Delsol.

T. Piketty est-il un économiste ? par  
Alain Mathieu.

Peut-on ignorer le prix du risque  
industriel ? par Bernard Zimmern.

### Contact et inscriptions

IRDEME Bernard Zimmern -  
Administrateur

46, rue Poissonnière 75002 Paris

Téléphone : 0140137150

E-mail : [contact@irdeme.org](mailto:contact@irdeme.org)



22<sup>e</sup> Colloque du Centre d'Ethique  
Economique

## ETHIQUE ET NUMERIQUE

18 et 19 Juin

Faculté de Droit et de Science politique,  
13628 Aix en Provence Cedex 7

**Jeudi 18 (9h30-18h)**  
« Gratuité » du numérique et  
éthique

**Vendredi 19 (9h30-18h)**  
Le numérique et la protection de  
la vie privée

### Renseignements et inscriptions :

Tél : 04 42 17 28 73, mail :  
[francoise.bensakkoun@univ-amu.fr](mailto:francoise.bensakkoun@univ-amu.fr) ou  
[fdsp-centre-ethique@univ-amu.fr](mailto:fdsp-centre-ethique@univ-amu.fr)  
Site Internet :  
[www.centre-ethique.univ-cezanne.fr](http://www.centre-ethique.univ-cezanne.fr)



## Connaissance du libéralisme

*pour ceux qui s'inquiètent pour la moralité du marché ou le matérialisme du capitalisme*

Si le libéralisme n'est pas assez attractif dans notre pays, c'est qu'il n'est pas connu. Pas enseigné, pas traité, le libéralisme est caricaturé.

Ce livret rétablit la vérité : non le libéralisme n'est pas la loi du plus fort, non la propriété n'est pas le vol, non l'intérêt personnel n'est pas l'égoïsme, non l'inégalité n'est pas l'injustice, etc. Au contraire le libéralisme a une dimension éthique : c'est une doctrine de la dignité de la personne humaine et de l'harmonie sociale.

36 pages, 5 €

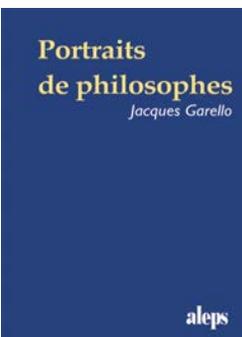


## Se passer de l'Etat

*à offrir à ceux qui craignent la disparition des écoles, des trains, de l'électricité, des théâtres, des musées et des stades*

Pas de sérieuse diminution des dépenses publiques sans réduction du périmètre de l'Etat. Des privatisations généralisées ne nuisent pas à la santé, ni à l'éducation, ni aux communications, ni aux retraites de la population : c'est tout le contraire, comme le prouvent les réformes pratiquées en Allemagne, en Grande Bretagne, en Scandinavie, en Europe Centrale ou au Canada, il est facile, confortable et économique de se passer de l'Etat dans beaucoup de domaines.

36 pages, 5 €



## Portraits de philosophes

*pour nous persuader que la dignité de l'être humain est au cœur d'une société de libertés*

D'Aristote à René Girard, ils ont abordé les thèmes de l'éternel humain : la nature de l'homme, son destin, sa conscience, la liberté, le pouvoir, la religion, la vie, la vérité, etc.

Dans une société où le paraître l'emporte largement sur l'être, se rapprocher des philosophes nous aide à retrouver ce qui importe à long terme, ce qui est le fond de notre humanité et ce qui donne valeur à notre liberté.

64 pages, 30 portraits, 5 €



## Portraits d'économistes

*une aide précieuse pour protéger lycéens et étudiants contre la désinformation des manuels d'économie*

Etes-vous adeptes et satisfaits de la pensée unique ? Ces portraits montrent l'extrême richesse de l'histoire de la pensée économique, d'Adam Smith à nos jours. Ils vous font découvrir les permanences (les problèmes économiques) et les oppositions (les doctrines économiques).

Dépenses publiques et impôts d'un côté, ou libre échange et libre entreprise de l'autre : ce débat actuel s'est noué avec Say et Malthus, se poursuivant entre Bastiat et Marx, puis au 20ème siècle par Keynes et Hayek – par exemple.

48 pages, 22 portraits, 5 €

### BULLETIN DE COMMANDE

- |  |    |   |    |                              |
|--|----|---|----|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Connaissance du libéralisme | 5€ | <input type="checkbox"/> Portraits de philosophes | 5€ | Frais de port : 1 ouvrage 2€ |
| <input type="checkbox"/> Se passer de l'Etat         | 5€ | <input type="checkbox"/> Portraits d'économistes  | 5€ | A partir de 2 ouvrages 6€    |

NOM .....Prénom .....

Adresse .....

E-mail .....

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de l'ALEPS et nous les faire parvenir à  
ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4